



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET  
DES MOYENS**

SERVICE D'ASSISTANCE, DE GESTION DES  
APPLICATIONS ET DE MAITRISE D'OUVRAGE

Paris, le 28 janvier 2025

**NOTE TECHNIQUE ORPS ANNUEL NATIONAL 2024 V.1.1.0**

Objet : Précisions sur les modalités de remise du reporting ORPS Annuel National

En application de la nouvelle instruction n° 2023-I-01, la présente note a pour objet de préciser les modalités déclaratives concernant l'ORPS national assurance (ORPS NAT) pour le reporting annuel des états nationaux comptables et prudentiels, remis par les Organismes de Retraites Professionnels Supplémentaire (ORPS).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service d'Assistance de Gestion des applications et de Maîtrise d'Ouvrage - SAGEMOA à l'adresse électronique suivante :  
[support-s2-assurances@acpr.banque-france.fr](mailto:support-s2-assurances@acpr.banque-france.fr)

## Table des matières

<b>1. Présentation générale .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Informations pour déposer dans OneGate .....</b>	<b>4</b>
2.1. Accréditation .....	4
2.2. Nouvelle disposition de la signature électronique .....	4
<b>3. Modalités de la remise .....</b>	<b>5</b>
3.1. Format de fichier .....	5
3.2. Etats nationaux comptables ORPS (RC) .....	5
3.3. États nationaux prudentiels ORPS (RP) .....	5
3.4. Dépôt des remises dans OneGate .....	5
<b>4. Nouveauté : validation obligatoire de la remise dans OneGate.....</b>	<b>6</b>
<b>5. Documentation complémentaire .....</b>	<b>7</b>

## Historique des versions

Suivi des MAJ	Rédacteur	Date	Commentaire
Février 2024 V 1.0.0.1	GARU - D.GUETTA	07/02/2024	1 <sup>ère</sup> version de la note technique des ORPSNAT
Janvier 2025 V1.1.0.2	GARU - D.GUETTA	28/01/2025	2 <sup>ème</sup> versions de la note technique des ORPSNAT (lot RP)

## 1. Présentation générale

La publication de l'Instruction 2023-I-01 définit le reporting annuel des états nationaux comptables et prudentiels, à remettre par les Organismes de Retraite Professionnelle Supplémentaire (ORPS).

À compter de l'arrêté du 31 décembre 2023, les deux maquettes ont été mises à jour :

- États nationaux comptables ORPS (RC)
- États nationaux prudentiels ORPS (RP)

**Les organismes continuent de remettre les données au format Excel**, en utilisant les maquettes spécifiques publiées sur le site eSurfi Assurance [Etats et notices - ORPS | eSurfi Assurance.banque-france.fr](https://www.esurfi-assurance.banque-france.fr).

Concernant les états RC : suite au dépôt de la maquette dans OneGate, **un Compte Rendu de Traitement (CRT)**, sera restitué au remettant recensant des contrôles de cohérence portant notamment sur le formalisme, l'unicité des données et la cohérence intra et inter-tableaux.

Concernant les états RP : A compter de l'arrêté du 31/12/2024 et suite au dépôt de la maquette dans OneGate, **un Compte Rendu de Traitement (CRT)**, sera restitué au remettant recensant des contrôles de cohérence portant notamment sur le formalisme et l'unicité des données.

Les remises ORPS national des Reporting Comptables (RC) et des Reporting Prudentiels (RP) doivent être signées.

## 2. Informations pour déposer dans OneGate

### 2.1. Accréditation

Afin de procéder au dépôt des remises ORPS Annuel National, les remettants doivent être accrédités à la collecte SOLVA. Cette demande s'effectue sur le portail OneGate. La demande doit être effectuée sur chacun des portails (production et homologation).

Vous trouverez, ci-dessous, la procédure de demande d'extension de droits sur le LEI :

[https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/02/28/procedure\\_demande\\_extension\\_de\\_droits\\_lei\\_2023\\_0.docx](https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/02/28/procedure_demande_extension_de_droits_lei_2023_0.docx)

Pour une première connexion, vous pouvez vous référer au guide utilisateur OneGate :

[https://www.banque-france.fr/system/files/2023-08/banque\\_de\\_france\\_espace\\_declarants\\_onagate\\_guideutilisateur\\_remettant\\_v2.11.docx](https://www.banque-france.fr/system/files/2023-08/banque_de_france_espace_declarants_onagate_guideutilisateur_remettant_v2.11.docx)

### 2.2. Nouvelle disposition de la signature électronique

Dans une démarche de simplification des modalités techniques de remise des états réglementaires par les établissements et organismes des secteurs bancaire et assurantiel, l'ACPR abrogera, à compter du 1er juillet 2025, l'obligation de signature électronique des états télétransmis via le portail OneGate.

En conséquence, il ne sera plus nécessaire de se doter d'un certificat électronique, logiciel de signature et droits à signer, pour remettre ses états à l'ACPR.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la note technique liée à l'abrogation de la signature [eSurfi Assurance > Informations techniques > Documentation technique > Signature \(abrogée à partir du 01/07/2025\)](#)

### 3. Modalités de la remise

#### 3.1. Format de fichier

Les remises sont à déposer dans OneGate sous format Excel.

#### 3.2. Etats nationaux comptables ORPS (RC)

Les ORPS devront déposer les états nationaux comptables (RC) pour l'exercice 12/2024, en téléchargeant la dernière version de la maquette, disponible dans le site eSurfi Assurance, dans la page Etats et notice => ORPS. Lien d'accès à cette page [Etats et notices - ORPS | eSurfi Assurance.banque-france.fr](#)

#### 3.3. États nationaux prudentiels ORPS (RP)

Conformément à la dernière évolution apportée en 2024, les ORPS devront déposer les états nationaux prudentiels (RP) pour l'exercice 12/2024, en téléchargeant la nouvelle version de la maquette disponible dans le site eSurfi Assurance, dans la même page, dans les Etats RP. Lien d'accès [Etats et notices - ORPS | eSurfi Assurance.banque-france.fr](#)

#### 3.4. Dépôt des remises dans OneGate

Le dépôt des ORPS Nationaux dans OneGate se fera via les **rapports ci-dessous**

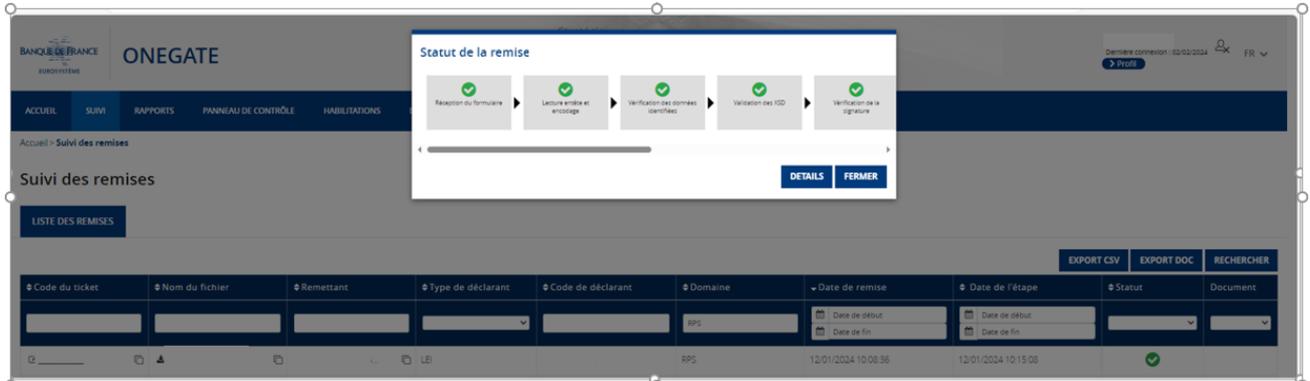
Domaine Onegate	Libellé du rapport	Code rapport dans Onegate
RPS	ORPS Reporting National Comptable	ORPS_NATIONAL_RC
RPS	ORPS Reporting National Prudentiel	ORPS_NATIONAL_RP

Dans OneGate les rapports sont à déposer via le menu « Rapport »

#### 4. Nouveauté : validation obligatoire de la remise dans OneGate

Suite au dépôt des remises dans OneGate, un **CRT (Compte Rendu de Traitement)** sera restitué au remettant ; recensant des **contrôles de cohérence** portant notamment sur le formalisme, l'unicité des données.

Le CRT est accessible dans le menu Suivi->Remises->Détail, à l'étape des « Document(s) annexe(s) ».



#### Détail de la remise

[RAFRANCHIR](#)

[LISTE DES REMISES](#)

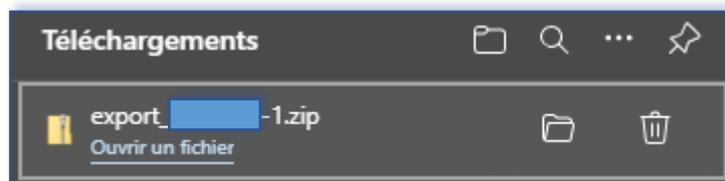
[EXPORT CSV](#) [EXPORT DOC](#) [RECHERCHER](#)

Nom de l'étape	Statut	Date de début	Date de fin	Résultat	Messages
Réception de la remise	✓	14/12/2023 11:34:55	14/12/2023 11:34:55		0
Lecture entête et encodage	✓	14/12/2023 11:34:56	14/12/2023 11:34:56		0
Vérification des données identifiées	✓	14/12/2023 11:34:58	14/12/2023 11:34:58		0
Validation des XSD	✓	14/12/2023 11:34:59	14/12/2023 11:34:59		0
Vérification des droits	✓	14/12/2023 11:35:13	14/12/2023 11:35:13		0
Écriture des notes pour l'application cliente	✓	14/12/2023 11:35:17	14/12/2023 11:35:18	📄 fichier(s) disponible(s)	0
Envoi de l'instance XBRL pour contrôle	✓	14/12/2023 11:35:37	14/12/2023 11:35:39	📄 fichier(s) disponible(s)	0
Vérification de l'instance XBRL	✗	14/12/2023 11:40:06	14/12/2023 11:40:06	📄 fichier(s) disponible(s)	1 message disponible
Traitement terminé	✗	14/12/2023 11:40:07	14/12/2023 11:40:08		1 message disponible
Document(s) annexes	✓	14/12/2023 11:40:06	14/12/2023 11:40:07	📄 fichier(s) disponible(s)	1 message disponible

[EXPORT CSV](#)

Dans les documents annexes, le CRT doit être téléchargé. Le dossier .zip est composé de trois documents dont un fichier Excel recensant les différentes anomalies de votre remise.

Cliquer sur 📄 « fichier(s) disponible(s) »



Un téléchargement s'effectue, le Compte-Rendu de Traitement Excel est disponible dans le dossier « Export.zip » téléchargé :



Dès l'ouverture de ce fichier Excel, le premier feuillet « Résumé » indique la nature de l'anomalie pour chaque tableau, identifiable dans la colonne « Validé ».

## 5. Documentation complémentaire

- Pour rappel, la nouvelle maquette Excel à utiliser par les remettants s'appuie sur la taxonomie ORPS NAT qui a été développée à usage interne ACPR et permet notamment de valider la remise bureaucratique des assujettis via les contrôles embarqués dans la taxonomie.
- Vous devrez donc suivre les préconisations de remplissage de cette collecte bureaucratique et respecter les contrôles intra et inter-tableaux.
- Vous trouverez ci-dessous le lien vers la taxonomie ORPS NAT 1.1.0.2 – reporting national, vous permettant l'accès à la note de livraison ainsi que la liste des contrôles intra et inter-tableaux :
  - [Taxonomie ORPSNAT 1.1.0.2 - reporting national | eSurfi Banque et Assurance](#)
- **La documentation relative à l'utilisation du portail OneGate** est disponible sur le site de la Banque de France. Vous trouverez sur ce portail les différentes documentations nécessaires pour effectuer vos remises. Nous vous recommandons vivement de les consulter.  
<https://www.banque-france.fr/fr/statistiques/outils-statistiques/espace-declarants/portail-OneGate>